

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 20 septembre 2016**

<b>CHAPITRE I : Conseil d'Administration</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme GARIN et Mme FONCK pour la FCPE, M. GARREAU, M. BONNET pour la PEEP</li><li>- Mme LEFEVRE et Mme LE BORGNE pour les personnels ATOSS</li><li>- Mme GRESSUS, M. SOULAC, Mme GAUVREAU, Mme MIGAULT, M. SEPTSAULT et Mme GELIS pour le personnel enseignant</li><li>- M. FAURE, M. LENA, Mme DENQUIN et M. ROLLAND pour l'administration.</li><li>- Mme RAMOND pour la mairie d'Épernon</li><li>- Mme BRACCO, conseil départemental.</li><li>- M. DELACOUX</li></ul> <p>Monsieur FAURE, Principal ouvre la séance à 18h05 - Quorum atteint : 14 personnes présentes (puis 19).</p> <p>Monsieur SEPTSAULT, représentant des enseignants, est déclaré secrétaire de séance.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Approbation du compte rendu précédent</u></b></p> <p>Le compte rendu du précédent CA du 23 juin 2016 est présenté à l'approbation du CA.</p> <p>M. BONNET demande que la convention avec la SACEM votée en CA soit inscrite dans le PV.</p> <p>Il demande des précisions sur la réponse de Mme RAMOND, concernant un problème de sécurité (terre-plein) place du Ramponneau.</p> <p>.Mme RAMOND ne se souvient pas des termes exacts qu'elle a employés mais pour l'instant un terre-plein n'est pas envisagé.</p> <p>Il demande que terme « abandonné » pour le projet de collaboration avec la SNCF soit remplacé par « reporté »</p> <p><b>18h12 arrivée de Mme BRACCO (15 votants)</b></p> <p><b>Votants Pour 15 contre 0 abstentions 0</b></p>	

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 20 septembre 2016**

<b>CHAPITRE II : Gestion financière</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>18h16 arrivée de Mme FONCK et RAMOND (17 votants)</b> -----</p> <p><b><u>DBM et Décision de l'ordonnateur :</u></b></p> <p>Madame la gestionnaire présente la décision budgétaire modificative n°5 pour vote : prélèvement sur les fonds de réserves de 700 € pour des meubles de secrétariat et 2500 € pour un défibrillateur (total 3200 €). Il est demandé également aux membres du Conseil de voter pour l'éventuel contrat de maintenance de ce défibrillateur.</p> <p><b>VOTE POUR à l'unanimité (17 votants)</b> -----</p> <p><b>18h20 arrivée de M. GARREAU</b></p> <p><b><u>Budgets voyages :</u></b></p> <p>Madame la gestionnaire présente le budget définitif du voyage en Espagne de mars 2016. Le budget réalisé est égal à la prévision.</p> <p><b>VOTE POUR à l'unanimité (18 votants)</b></p> <p><b>18h23 arrivée de Mme GRESSUS</b> -----</p> <p>Madame la gestionnaire présente, pour information, la décision d'ordonnateur n°1 relative à la SACEM et diverses régularisations.</p> <p>Madame DENQUIN présente la subvention de fonds social de juin 2016 de 2389.19 € et la répartition entre le fonds collégien (1389.19 €) et le fonds cantine (1000€).</p> <p><b>VOTE POUR à l'unanimité (19 votants)</b> -----</p> <p><b><u>Divers</u></b></p> <p>Madame la gestionnaire présente aux membres du conseil les contrats CUI qui peuvent permettre de recruter des personnels AVS pour le bénéfice de certains élèves. Besoin de 5 maximum.</p> <p><b>VOTE POUR à l'unanimité (19 votants)</b></p>	

M. Faure présente les projets liés à la subvention MILDECA de la préfecture, en particulier les ateliers du CIDFF et d'OLYMPIO.  
Les membres du conseil approuvent ces interventions.

### Conventions

- Convention avec la « Croix Rouge » pour l'organisation du cross d'octobre 2016.

### **VOTE POUR à l'unanimité**

- Convention « CENTRAIDER » pour préparer un échange avec un établissement en Corée du Sud (aide logistique et recherche de subventions).

-

### **VOTE POUR à l'unanimité**

- Convention avec la « Maison de la Beauce » pour une sortie des éco délégués

### **VOTE POUR à l'unanimité**

- Convention avec « les Prairiales » pour l'occupation de la salle des Ducs (atelier Zumba) dans le cadre de l'UNSS

### **VOTE POUR à l'unanimité**

- Convention avec la mairie d'Epernon pour l'occupation de la salle de la Savonnière pour l'organisation du Forum de l'orientation avec le collège de GALLARDON le 6 février 2017

### **VOTE POUR à l'unanimité**

- Convention avec « les Prairiales » pour la programmation de séances de cinéma. 4 séances à l'année pour les 539 élèves du Collège

### **VOTE POUR à l'unanimité**

**COLLEGE Michel CHASLES**  
**B.P.60061**  
**28232 EPERNON cedex**

**N° de séance : 1**

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 20 septembre 2016**

<b>CHAPITRE III : BILAN 2015/2016 et RENTRÉE 2016</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>M. le principal présente le Bilan de l'année 2015/2016 :</u></p> <p>Les résultats au DNB sont très bons : 91,6% de taux de réussite et 65% de mentions. Les objectifs de la contractualisation 2014/2017 ont été atteints.</p> <p>L'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> : 99% des élèves poursuivent leurs études et 82% d'entre eux sont inscrits en 2GT .Aucun élève ne redouble.</p> <p>6 élèves de 4<sup>ème</sup> ont quitté le collège pour une orientation plus adaptée à leurs besoins (classe prépa pro et MFR)</p> <p>Ces résultats sont le fruit du travail de tous les membres de la communauté scolaire. M. le principal note que contrairement aux inquiétudes des représentants des parents d'élèves, les résultats sont bons : L'absence des moyennes trimestrielles sur le bulletin n'a pas entraîné une démotivation des élèves et une baisse des résultats, voire du niveau des élèves.</p> <p>Les absences des enseignants pour suivre des stages de formation n'ont pas eu d'impact négatif sur les résultats des élèves. L'équipe éducative a bien su gérer cette situation.</p> <p>Demande de Mme GARIN : Les résultats des élèves du collège après leur année de seconde ? Pas pour l'instant et les résultats donnés par l'inspection sont faussés en raison du nombre d'élèves inscrits à Rambouillet</p> <p><u>Rentrée</u></p> <p>539 élèves sont inscrits, comme cela avait prévu en novembre 2015, répartis en 21 classes. (25,7 élèves par classe).</p> <p>Les 4 classes de 3<sup>ème</sup> ont un effectif de 28 élèves par classe.</p> <p>Tous les postes sont pourvus et la nouvelle COP prendra ses fonctions le 29 septembre.</p> <p><u>Réforme du collège</u></p> <p>La réforme se met en place et les EPI préparés cette année dans les 3 niveaux concernés sont présentés (voir annexe). Les AP sont bien inclus dans les heures de cours.</p> <p>La réforme et en particulier les nouvelles modalités du DNB sont/seront présentées aux parents par le professeur principal de chaque classe de 3<sup>ème</sup> et ont été présentées par les enseignants de 6<sup>ème</sup> lors de la rencontre</p>	

parents professeurs qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre.  
La réforme entraine une nouvelle approche de l'évaluation en particulier avec la mise en place du LSU qui évalue les compétences de l'élève sans évaluation notée.  
Dans ce contexte, le nouveau bulletin trimestriel présentera la moyenne notée de l'élève dans chaque discipline mais la moyenne de la classe ainsi que la note la plus basse et la plus haute dans chaque discipline ne seront plus indiquées.  
Le LSU sera accessible aux familles afin de suivre l'acquisition des compétences définies par le socle commun.

## **PPMS**

Le collège prépare les élèves et toute la communauté scolaire à l'éventualité d'un acte terroriste avec les services de gendarmerie et police municipale.

Les abords du collège sont patrouillés plus régulièrement surtout pendant les périodes de sortie/entrée des élèves où les élèves sont massés devant le collège.

3 exercices sont prévus dans l'enceinte du collège pour préparer les élèves et personnels à l'éventualité d'un acte terroriste (confinement et évacuation). Le 1<sup>er</sup> exercice sera fait en présence d'un gendarme qui analysera l'exécution de l'exercice, donnera des conseils et fera aussi un audit de la sécurité générale du collège (enceinte, système d'alarme)

L'objectif reste avant tout à donner à nos élèves une culture de préparation aux risques pour réduire les phénomènes de panique en cas de situation extraordinaire, qui peut être dramatique

Une information, sera faite auprès des familles.

Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 20 septembre 2016

CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENT D'ELEVES</u></p> <p><u>FCPE :</u></p> <p><u>Sécurité aux abords du Collège :</u> nous remercions la Mairie pour la réparation de la rambarde de la rivière.</p> <p><u>Conseils de classe :</u> proposition de faire systématiquement le tour de table afin que chaque participant se présente. La remarque sera prise en compte.</p> <p><u>Mise en place d'un système afin que les parents aient la possibilité de rencontrer tous les professeurs de la classe de leur enfant lors d'une réunion en début d'année.</u></p> <p>Pour l'instant ce n'est pas envisagé. La logistique de cette mise en place est lourde, chronophage et ne semble pas avoir beaucoup d'intérêt pour l'élève car elle répond surtout à un besoin de certains parents. Par contre, M le principal constate qu'il est difficile de rencontrer certaines familles dont l'enfant est en difficulté et pour qui la rencontre parents /professeurs est indispensable pour la construction du parcours scolaire de l'enfant. Il rappelle que ce travail de contact est fait par les enseignants individuellement au cours de l'année et qu'il rencontre encore des familles jusqu'en juillet pour trouver des solutions pour certains élèves.</p> <p><u>Réunion de rentrée des classes de 6<sup>ème</sup> :</u> nous remercions le collège pour cette action. Nous suggérons d'organiser cette réunion après une ou deux semaines de cours afin de permettre aux parents d'avoir eu des retours de leurs enfants (et donc des questions concrètes à poser) et aux professeurs de prendre la température du groupe classe ainsi que connaissance des élèves.</p> <p>Cette réunion dès le 1<sup>er</sup> jour permet de répondre immédiatement aux questions des parents de 6<sup>ème</sup> qui en plus ont souvent pris une journée pour accompagner leur enfant au collège et qui sont donc souvent disponibles pour être présent à cette 1<sup>ère</sup> réunion</p> <p><u>Une soirée de fin d'année sur le thème « bal de prom » devait être organisée pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>. Ces derniers avaient reçu un carton d'invitation et s'étaient préparé à cet événement. Ce moment festif a été annulé deux jours avant, pour quelles raisons ? Une autre soirée est-elle prévue pour 2017 ? Nous rappelons que nous nous</u></p>	

mettons à votre disposition pour toute aide dans l'organisation de ce «bal de promotion»

La soirée a été annulée car le collège n'était pas prêt pour cet événement. Le projet est reconduit pour l'année 2017 avec le CVC.

Réforme du collège et suivi : un classeur est demandé aux élèves, qui devra rester au domicile de ces derniers, pour un suivi durant les 4 années de scolarité. Ne pensez-vous pas que ce suivi pourrait être pénalisant pour certains élèves et que cela creuse les inégalités ? Plus un classeur à apporter qui pose le problème du poids du cartable.

M. SEPTSAULT explique l'intérêt de ce classeur qui suivra l'élève pendant 4 ans et ce dans l'esprit de la réforme. Ce classeur contiendra surtout des documents méthodologiques nécessaires pour les apprentissages des élèves.

A la question de savoir si tous les élèves seront capables de tenir ce classeur pendant 4 ans, M. SEPTSAULT rappelle que les documents fournis seront numérisés et que les élèves pourront à tout moment de leur scolarité les retrouver, ce qui réduit les risques d'inégalité mentionnés dans la question.

PEEP :

Bilan de rentrée

Voir début séance

Absence des professeurs

Des professeurs seront absents pour suivre des stages de formation. Comme auparavant l'impact sur la scolarité des élèves sera réduit grâce à un aménagement ponctuel des EDT.

Bilan DNB

Voir début séance

Renouvellement des livres

Les manuels de lettres et Histoire géo ont été renouvelés. Les enseignants des autres disciplines attendent pour bien choisir un manuel qui corresponde à leurs attentes.

Avancement des travaux

Ils devraient commencer en janvier 2017.

PPMS

Thème abordé en début de séance

Sécurité

Voir début de séance

Formation PSC1

Les élèves doivent quitter le Collège en possession du PSC1. Une

campagne de formation avait été lancée en 4<sup>ème</sup> (2 classes) et à l'UNSS. Cette année les élèves de 3<sup>ème</sup> suivront cette formation dans la mesure du possible car cette opération est lourde et rendue difficile faute d'un nombre suffisant de formateurs accrédités (2).

### Explications sur la réforme des collèges lors des réunions parents professeurs

Les enseignants sont prêts à répondre à toutes les questions que se posent les parents au sujet de la réforme.

### Tablettes numériques

Le Collège dispose de 14 tablettes numériques qui peuvent être utilisées dans le cadre de la classe. Une mallette va être achetée pour rendre utilisable ces tablettes (rechargement, installation de logiciels).

La distribution de tablettes à tous les élèves d'un niveau (5<sup>e</sup>) est en suspens. Mme BACCRO rappelle que 4 collèges expérimentaux ont distribué des tablettes à tous les élèves d'un niveau et le Conseil départemental suit avec attention cette expérience avant de l'étendre éventuellement à tous les collèges.

### Allemand : suppression de la LV2

Le collège garde la section bi langue qui rencontre un certain succès (+25 élèves en 6<sup>ème</sup>) ce qui réduit le nombre de candidats allemand LV2 en 5<sup>ème</sup> et classes suivantes. Les effectifs étant insuffisants, les classes de LV2 allemand ont été supprimées.

### Voyage en Allemagne pour les non germanistes

17 allemands sont prêts à faire l'échange avec le collège. Pour accueillir ces élèves il faudra faire appel à des élèves non germanistes qui utiliseront l'anglais pour communiquer. Dans tous les cas ne participeront à cet échange que les élèves et familles volontaires.

### Transports scolaires : nombreux retards en début d'année

Il y a eu des retards en début d'année mais tout est régularisé depuis.

### Lycée sur le canton d'Epernon

Voir Mme le Maire

Présentation d'un projet de voyage pour les élèves de l'AS en juillet 2017.

**Fin de la séance : 19h50**



**COLLEGE Michel CHASLES**  
**B.P.60061**  
**28232 EPERNON cedex**

**N° de séance : 1**

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 20 septembre 2016**

**Date : 20 septembre 2016**  
**Heure de début : 18h05**  
**Heure de fin : 19H50**

**Présidence : Monsieur Jean-Pierre FAURE**

**Secrétariat : Monsieur Jean-Marc SEPTSAULT**

**Membres excusés : 6**

**Membre absent : 0**

**Nombres de membres présents : 14 et fini à 19**

**Quorum : 13**

### **Ordre du jour**

<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuillets</b>	<b>Réservé à l'administration destinataire</b>
I – Conseil d'administration	1	
II – Gestion financière	2	
III – Bilans	2	
IV -Questions diverses	3	
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
<b>Total des feuillets</b>	<b>8</b>	

Le Président,

Le Secrétaire,

---

Transmis à :

Date : le 28 septembre  
Le Chef d'établissement

Jean-Pierre FAURE